



JE RENDS À LA TERRE
CE QU'ELLE ME DONNE
JE TRIE
MES BIODÉCHETS !



LE FUTUR,
C'EST NOUS !

INVITATION CAFÉ-TRI !
MARDI 13 SEPTEMBRE
DE 9H30 À 11H30
POINT TRI PLAN DE LA CROIX



ALIGNAN-DU-VENT

Vos Points Tri « Plan de la Croix » et « Rue de la Font Neuve » évoluent avec une borne pour les biodéchets.

La loi AGEC, Anti-Gaspillage pour l'Economie Circulaire, impose :

- La réduction à la source des quantités de déchets ménagers produits ;
- L'augmentation du tri avec l'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023 pour les emballages ménagers en plastique et **la collecte des biodéchets**.

Les biodéchets sont principalement les déchets de cuisine (épluchures de légumes, restes alimentaires) et des petits déchets verts. Ils représentent **1/3 de nos poubelles**.

C'est un levier majeur pour réduire notre quantité de déchets et le gaspillage des ressources.

Valorisés, ils deviennent du compost pour notre agriculture locale.

Comment trier vos biodéchets ?

Rendez-vous au « Café-tri » le mardi 13 septembre, de 09h30 à 11h30 au Point Tri plan de la Croix

En partenariat avec la mairie d'Alignan-du-vent, le SICTOM vous invite **autour d'une tasse de café à trier plus et mieux : Les éco-ambassadeurs vous expliqueront comment trier vos biodéchets et vous remettront votre kit de tri : bio-seaux, sacs compostables, mémo pour les consignes de tri, clé d'accès à la borne.**

Ils vous aideront également à améliorer votre geste de tri en répondant à vos questions sur les emballages ménagers recyclables que vous déposez dans la colonne enterrée.

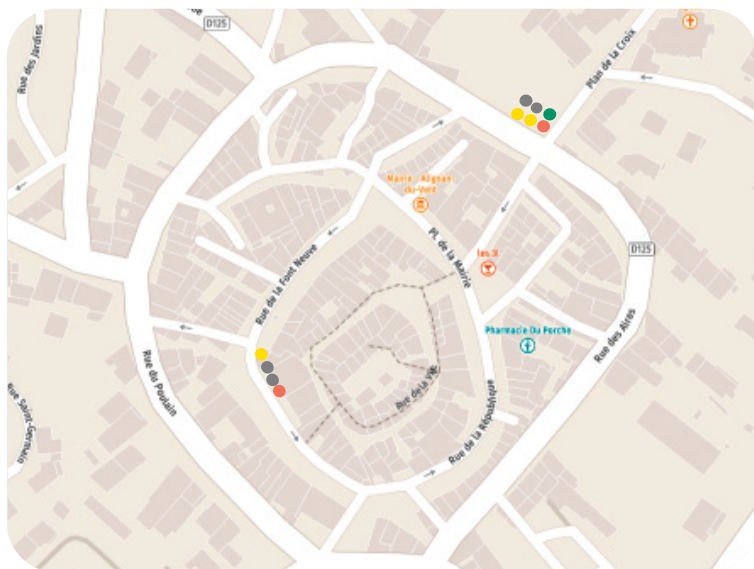
Vous ne pouvez pas participer au « Café-tri » ?

Les éco-ambassadeurs vous accueillent lors d'une permanence en mairie le jeudi 15 septembre de 14 h à 16 h.

Une question, un doute ?

biodechets@sictom-pezenas-agde.fr ou 04 67 98 45 83

2 Points tri ●●●● >> Plan de la Croix et 2 rue de la Font Neuve



Borne Biodéchets



Structure enterrée pour les Emballages Ménagers Recyclables



Structure enterrée pour le Verre



Structure enterrée pour les Ordures Ménagères